



*Municipalité de  
St-Jacques-de-Leeds*

## **PROGRAMME REMBOURSEMENT COUCHES LAVABLES ET RÉUTILISABLES**

### **Interprétation**

La municipalité remboursera aux familles ayant un jeune enfant et résidant sur le territoire municipal, cinquante pour cent (50%) des coûts encourus pour l'achat de couches lavables et réutilisables, jusqu'à concurrence d'un montant de 250\$ par enfant.

Le remboursement sera effectué sur production d'une facture établissant l'achat ainsi que sur présentation d'une copie du certificat de naissance ou de la carte d'assurance maladie indiquant la date de naissance de l'enfant.

### **Durée**

Ce programme prend effet à partir du 4 juin 2019. Les achats doivent être effectués après cette date pour être admissible.

### **Contenu de la demande**

La demande d'admissibilité faite à La municipalité par le demandeur doit être écrite et produite sur le formulaire prévu à cette fin et remis à l'adresse : 405, rue Principale, Saint-Jacques-de-Leeds ou par courriel : info@saintjacquesdeleeds.ca



*Municipalité de  
St-Jacques-de-Leeds*

**FORMULAIRE  
PROGRAMME DE REMBOURSEMENT  
COUCHES LAVABLES ET RÉUTILISABLES**

**RETOURNER CETTE PAGE AU  
BUREAU MUNICIPAL. MERCI !!**

**INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE DEMANDEUR**

Prénom

Nom

Adresse de correspondance

Téléphone (résidence)

Téléphone (travail)

**INFORMATIONS SUR L'ENFANT**

Prénom de l'enfant

Nom de l'enfant

Date de naissance

Montant du remboursement demandé

Date d'achat

Certificat de naissance

Carte d'assurance maladie

Signature du demandeur

Date

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

SIGNATURE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

DATE